

- LA
D R Ô M E -

caue

rendez-vous

R D V

N°33 // JANVIER 2007

GRÂNE THÉÂTRE DE VERDURE

JE VOUS ADRESSE,
AINSI QUE TOUTE L'ÉQUIPE DU CAUE,
MES **MEILLEURS VOEUX**
POUR LA RÉALISATION DE
VOS PROJETS EN 2007.

ANNE-MARIE REME-PIC
PRÉSIDENTE DU CAUE,
VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL GÉNÉRAL

LES ÉCHOS DU CAUE

**FORMATION DES ÉLUS
ET DES PERSONNELS
TERRITORIAUX**

**"QUEL POUVOIR DES
COMMUNES POUR UNE
POLITIQUE DE L'HABITAT ?"**

**LAURENT FOURNIER
"DIRECTEUR DES ROUTES"
AU DÉPARTEMENT**

RENDEZ-VOUS

lettre d'information
éditée par le CAUE (Conseil
d'Architecture, d'Urbanisme et
d'Environnement) de la Drôme
44 rue Faventines BP 1022
26010 Valence Cedex
entrée public : place Jean Collombet
tél : 04 75 79 04 03
fax : 04 75 79 04 17
courriel : caue@dromenet.org

Directeur de la publication
Jean-Luc Piolet, directeur du CAUE
- Direction de la rédaction
Walter Acchiardi et Christine Coignet
- Comité de rédaction
Erik Fannièrre, Ghislaine Giraud,
Michel Grégoire, François Pégon,
Martine Vincenot
- Crédit photos agence APS et CAUE,
page de couv. et plan masse : agence APS
- Conception graphique Audrey Carreira-Xavier,
- Mise en page Audrey Carreira-Xavier
et Carole Fourrel
- Impression Impressions Modernes.
Dépôt légal n° 335 C 96 ISSN 12738174

La Baume Cornillane Pré-programmation puis suivi du projet de mise aux normes et d'extension d'un commerce multiple bar restaurant.

Bénivay-Ollon Aide à la définition des objectifs de développement : réflexion sur les capacités et modalités d'urbanisation.

Buis les Baronnies/ Fédération des Oeuvres Laïques Pré-diagnostic et programmation de la rénovation de la maison familiale "La Fontaine d'Annibal" et de son camping.

Clansayes Pré-programmation puis suivi d'une étude d'aménagement des espaces publics du village.

Crozes-Hermitage Réflexion préalable à l'aménagement d'un lotissement communal.

Le Grand-Serre Eléments d'analyse sur le stationnement, proposition de pistes d'action.

Marsanne Pré-programmation puis suivi du projet de rénovation du bâtiment de la mairie.

Montbrun-les-Bains Réflexion préalable à la réutilisation des bâtiments de l'ancienne gendarmerie.

La Motte-de-Galaure Pré-programmation puis suivi du projet de création d'une boulangerie multi-services.

Piégon Aide à la définition du cahier des charges d'une étude de carte communale.

Puy-Saint-Martin et Drôme Aménagement Habitat (DAH) Aide à la définition du programme d'aménagement d'une zone NA.

Saint-Benoit-en-Diois Définition d'un schéma d'aménagement de l'entrée du village.

Vercheny Pré-faisabilité technique et financière de

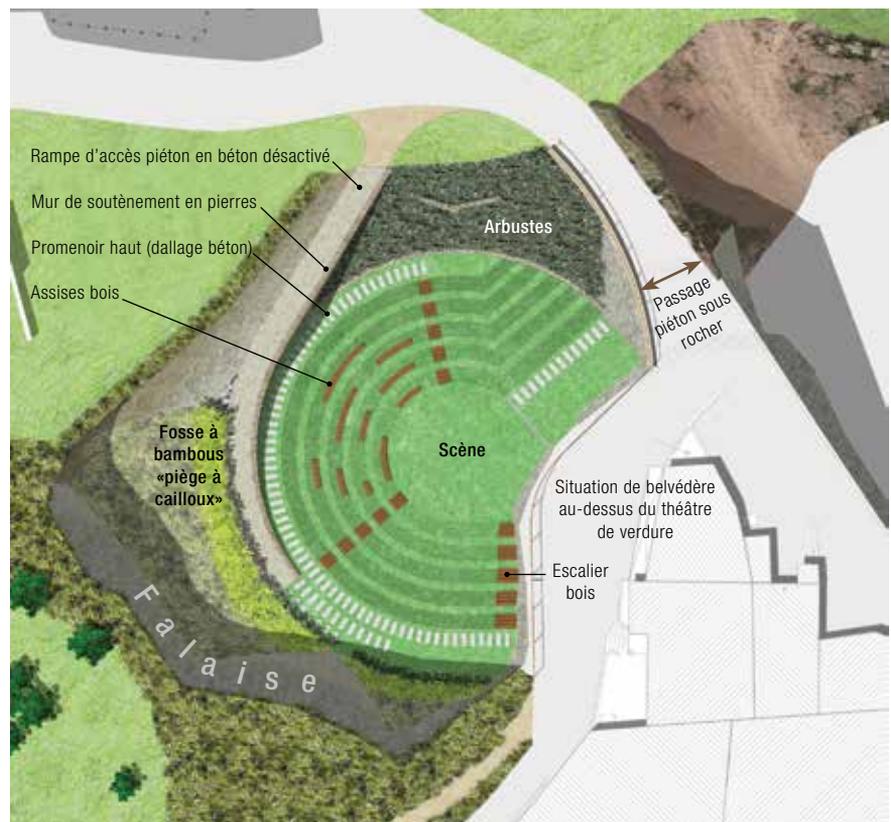
UN THÉÂTRE DE VERDURE À GRÂNE

Aménagé dans une ancienne carrière de pierre, sous le site du château qui domine le village médiéval, le théâtre de verdure de Grâne, livré en septembre 2006, s'inscrit dans un processus de réflexion et d'actions que la commune poursuit depuis plusieurs années sur son centre village.

Dès la fin des années 1990, la commune acquiert le site du château et intègre ses réflexions dans la démarche intercommunale de valorisation des "sites et villages perchés" menée par la Communauté de Communes du Val de Drôme. Une étude est alors confiée au cabinet de paysagistes valentinois "agenceAPS". Cette étude propose une esquisse générale d'aménagement des espaces publics du village, et fournit un "zoom" sur le traitement du site du château qui prévoit notamment la réalisation d'un théâtre de verdure. En 2001, une première tranche de travaux portant sur la consolidation et la réfection du rempart sud est réalisée, en lien avec l'agence APS, par le cabinet ARCHIPAT de Lyon, elle s'accompagne de l'aménagement d'un cheminement piéton. Parallèlement, des calades sont réalisées dans le centre village.

Le théâtre de verdure constitue donc la seconde tranche de travaux effectués sur la motte castrale. Conçue par l'agence APS, l'opération se veut représentative et exemplaire de ce qui pourrait se faire à terme sur l'ensemble du site du château. Cet équipement est bien sûr un lieu culturel dédié au spectacle vivant, mais il est aussi un véritable espace public ouvert à tous : la proximité avec le village et l'école, la qualité du site, en font un lieu propice à la rencontre... ou à la méditation.

Le projet se veut à la fois élégant et modeste : très dessiné, il vient se glisser tout "naturellement" dans le site de l'ancienne carrière de pierres pour, en quelque sorte, le révéler. L'ancien front de taille de la carrière est devenu le mur de fond de scène. L'accès principal au théâtre se fait par le haut : une rampe très douce s'enroule en épousant les contours rocheux du site. Sa descente offre des points de vue variés sur le théâtre. Cette rampe, en béton désactivé, est soutenue par un mur de pierres d'Eyzahut, une pierre calcaire en cohérence avec la géologie du lieu.



Plan masse



Autre parti-pris du projet : donner tout son sens au terme théâtre "de verdure" : ici l'espace est conçu comme une sculpture de terre recouverte de gazon de placage pré-cultivé en gazonnière. Un procédé qui permet, en ayant un rendu immédiat, de s'assurer de la bonne tenue dans le temps du résultat, et de respecter l'architecture douce du projet. Des assises en bois, disposées de façon aléatoire, "flottent" sur la partie centrale des gradins et viennent, sans la perturber, s'insérer dans les horizontales que dessine la composition d'ensemble.

Interrogé sur cette réalisation, le Maire de Grâne se déclare très satisfait et n'émet que deux remarques : sur le nombre de bancs (sera-t-il suffisant ? les spectateurs s'asseoiront-ils sur l'herbe ?) et l'aspect peut-être un peu "plaqué" du mur de pierres soutenant la rampe. Son objectif est à présent de faire connaître et vivre ce lieu, un bel outil pour les professionnels et pour les associations de Grâne et d'ailleurs. Au delà, et tandis qu'un projet de traitement de la rue principale du village vient d'être mis

au point pour une réalisation prévue dans un an, son ambition reste la mise en valeur, à terme, de l'ensemble du centre village et du site du château. Même si, avoué-t-il, la tendance à la baisse des financements extérieurs rend les choses de plus en plus difficiles...



Maîtrise d'ouvrage : commune de Grâne
Maîtrise d'oeuvre : agence APS, Valence

Coût de l'investissement HT : 235 165 €
 (travaux + honoraires et divers)
 Financement :
 Subvention Département : 39 157 €
 Subvention Europe (FEOGA) : 40 000 €
 Commune de Grâne : 85 000 € (36 %)

FORMATION DES ELUS ET DES PERSONNELS TERRITORIAUX

« QUEL POUVOIR DES COMMUNES POUR UNE POLITIQUE DE L'HABITAT ? »



Visite à Crest

A la suite des Assises du Logement, le Département, l'Association des Maires et Présidents de Communautés de communes et le Centre National de la Fonction Publique Territoriale/CNFPT ont proposé, fin 2006, cinq sessions de formation qui se sont déroulées à la Baume-d'Hostun, Crest, Nyons, Portes-les-Valence et Roynac.

Organisées par le CAUE associé à l'ADIL, la DDE, Drôme Aménagement Habitat/DAH et Habitat Pays de Romans/HPR, ces sessions ont réuni 229 participants dont 9 intercommunalités et 61 communes.

Après la visite d'opérations présentées par les élus, maîtres d'ouvrage et

architectes, la formation s'ouvrait sur les besoins et les enjeux liés à l'habitat de chacun des territoires pour détailler ensuite les différents acteurs et les outils de l'urbanisme et de l'aménagement opérationnel mobilisables par les communes dans le cadre des marchés foncier et immobilier.

En 2007, une suite de ces formations est envisagée avec la création d'"ateliers urbanisme foncier habitat logement", en association avec les intercommunalités. Ces ateliers approfondiront la question des acteurs, outils et stratégies à mettre en œuvre, à partir de projets concrets apportés par les élus du territoire.

ÉCHOS DU C.A.U.E

la création de chambres d'hôtel, ou de logements, dans le bâtiment d'une ancienne école ; scénarios d'aménagement de la place de la salle des fêtes.

Villeperdrix Réflexion préalable au lancement d'une carte communale.

Communauté de Communes "La Galaure"

Pré-programmation puis suivi du projet de création d'une zone intercommunale d'activités sur Saint-Uze et La Motte-de-Galaure.

Communauté de Communes du Pays de Marsanne

1- Aide à la définition et au montage du projet de création d'une "Maison des Energies".
 2- Réflexion préalable à la création d'une zone d'activités intercommunale.

Communauté de Communes du Pays de Romans

- Accompagnement de l'association d'insertion «la Ferme de Cocagne» dans son projet de construction de nouveaux locaux.

- sur Mours-Saint-Eusèbe

Pré-programmation puis suivi du projet de création d'une Maison des Associations.

- sur Saint-Michel-sur-Savasse Pré-programme et montage du projet de construction d'un multi-services boulangerie/épicerie.

Communauté de Communes Rhône Valloire

- sur Albon Réflexion préalable à l'aménagement du hameau de Saint-Philibert.

Communauté de Communes du Val de Drôme

- sur Divajeu Réflexion préalable à l'urbanisation d'une parcelle privée : scénarios d'aménagement, informations sur les "outils" de mise en œuvre du projet.

- sur Livron Accompagnement de la commune dans sa mise en place d'un "plan de référence accessibilité" des espaces publics.



Laurent FOURNIER

"Directeur des routes" au Département

Diplômé de l'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat (ENTPE) en 1986, Laurent Fournier a débuté sa carrière à la DDE, puis au Conseil Général - c'était l'époque de la mise en place des Services Techniques Départementaux/STD - de Haute-Loire.

En 1991, il intègre la DDE de la Drôme : d'abord au bureau d'études du Service Aménagement sud, ensuite comme responsable de la subdivision de Montélimar. En 1999, il devient directeur adjoint du Service Technique Départemental.

Depuis le 1er janvier, en remplacement de Janick Sylvestre, il a pris la tête de la toute nouvelle "Direction des routes" (ancien STD) intégrée au sein de la Direction Générale "Aménagement" des services du Département.

Que signifie la phase actuelle de décentralisation pour votre service ?

Beaucoup plus que la reprise des routes nationales "d'intérêt local", ce qui ne représente que 65 km sur les près de 4200 km que le Département gérait déjà, c'est le transfert des personnels de la DDE mis à disposition et qui intervenaient sur les RD et les ex RN, qui constitue le fait vraiment marquant. 380 personnes vont en effet rejoindre d'ici le 1^{er} avril les 50 que comptait jusqu'alors le STD, et se retrouver sous l'autorité hiérarchique du Département. Une précision importante : le Conseil Général a opté pour une organisation de ses services telle que cette décentralisation n'entraîne pas une réduction de sa représentation territoriale. 11 "Centres techniques départementaux" pour 11 subdivisions de l'Equipement, 31 "Centres d'exploitation départementaux" qui remplacent les 31 "points d'appui".

Quels sont les gros projets actuels de la Direction des routes ?

Notre budget d'investissement pour 2007 est de 62 millions d'euros, avec un programme marqué par quatre projets d'importance, tous lancés en même temps et financés sur des emprunts spécifiques : le tunnel des Grands Goulets, dont l'ouverture est prévue pour l'été 2008, le pont des Chaînes à Die, qui sera livré en juillet 2007, le contournement nord-ouest de Romans, dont la première pierre va être posée le mois prochain, et le deuxième tronçon de la déviation de Nyons (aménagement RD 538 au sud de l'Eygues). S'ajoutent à cela tous les projets d'amélioration de capacité, de sécurité routière, d'aménagement de traverses et de déviations d'agglomérations : par exemple, la réalisation prochaine des contournements de Chanos-Curson et Montoisson, la création du giratoire de Barbières...

Comment définiriez-vous les grandes orientations de votre politique routière ?

Nous poursuivons la politique d'aménagement par itinéraire en insistant sur une approche pluri-disciplinaire (touristique, paysagère, économique...), l'élaboration d'un programme global d'intervention et la définition d'un calendrier. C'est ce qui a été fait sur la RD 94 entre Bollène et Verclause. Autre exemple, l'étude "test" réalisée par la mission départementale d'observation portée par l'Association Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)

sur la RD 93 entre Valence et Die. Ce travail essaie de repérer des liens entre grands "événements" d'aménagement (déviation de Crest...) et évolution du contexte démographique et économique. Il met en évidence l'incidence d'une politique routière sur le développement des territoires. Autre exemple : les projets d'aménagements des routes thématiques comme "les pierres plantées" entre Grignan et Taulignan, en partenariat avec le SAPG ou "la vigne et l'olivier" pour la RD 94... C'est ce type d'approche que nous voulons poursuivre : la route comme support d'une politique d'aménagement du territoire. Ceci implique l'appel à des compétences extérieures : urbanistes, paysagistes, bureaux d'études spécialisés... Plus largement, dans le même ordre d'idée, le Département veut être plus présent dans les réflexions de planification tels que les Plans Locaux d'Urbanisme.

Pouvez-vous nous parler du "CETOR" ?

Le Comité d'Examen Technique des Opérations Routières, créé en 2006, concrétise cette volonté d'aborder les projets routiers sous des angles multiples... Il réunit une équipe pluridisciplinaire : services de la Direction des routes mais aussi paysagiste du CAUE, concepteurs des projets. Son rôle est d'analyser et "optimiser" les projets avant leur présentation à la Commission Organique de la Voirie. La COV réunit des élus chargés, en quelque sorte, d'instruire les dossiers avant leur validation finale par les instances décisionnelles du Département.

Quelle est votre politique en matière de "déplacements doux" ?

Nous cherchons à les favoriser par l'aménagement des équipements routiers : en créant peu à peu des bandes cyclables sur les routes ayant un trafic de plus de 1500 véhicules/jour et sur tous les giratoires mis en chantier. Nous avons aussi engagé une réflexion avec la direction "transports" du Département, sur les itinéraires d'accès aux collèges : une étude est en cours sur Chabeuil. Enfin, le Département s'est investi dans l'étude de la voie "du Léman à la mer" et nous travaillons à la mise en place de schémas de "véloroutes/voies vertes" sur la vallée du Jabron ou sur celle de l'Isère par exemple, et sur le raccordement de ces voies à celle "du Léman à la mer". C'est Janick Sylvestre, mon prédécesseur, qui continuera d'assurer cette mission.